



# Prélèvement à la source : ce qu'il faut mettre en place dans l'entreprise avant le 1er janvier 2019

Publié le 18 octobre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



**Attention :**

Cet article est ancien, l'information n'est peut-être plus exacte.

Vous pouvez néanmoins consulter cette page.

[AFFICHER L'ARTICLE PÉRIMÉ](#)